



Rapport n° 10	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 juin 2015		Chapitre : Article :

REVISIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES TRAVAUX NEUFS ET REHABILITATIONS – CENTRES DE SECOURS DE CREPY – RIBEMONT ET LAON

Par délibération en date du 8 février 2015, le Conseil d'administration a procédé à la répartition des crédits de paiement (CP) sur les différentes autorisations de programme (AP) destinées à la construction de casernements neufs ou à des réhabilitations. Etaient notamment concernés par cette délibération les centres de secours de Crépy, Ribemont et Laon.

La construction du centre de secours de Crépy est quasiment terminée, mais il apparaît opportun pour boucler l'opération de compléter l'isolation en toiture du bâtiment et la finition des sols. En outre, une entreprise attributaire du lot étanchéité ayant déposé le bilan, une nouvelle attribution de ce lot au frais du SDIS doit être lancée. Le cumul de ces imprévus s'élèvent à 35 700 € et nécessitent de revaloriser l'AP correspondante à 455 700 €

L'attribution des marchés pour la réhabilitation du centre de secours de Ribemont ayant eu lieu, il convient de revaloriser l'AP et les CP de 20 000 € pour tenir compte du résultat des appels d'offres. Le nouveau montant de l'AP est donc de 620 000 €

Pour équilibrer ces mouvements et compte tenu de l'avancée des opérations de mise en chantier du centre de secours principal de Laon, il est proposé de diminuer de 55 700 € les CP 2015 pour les reporter sur les années suivantes. Le montant de l'AP restant inchangé à 5 355 000 €

Les crédits sont inscrits au chapitre 23 du budget supplémentaire 2015 du SDIS.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n° 10;

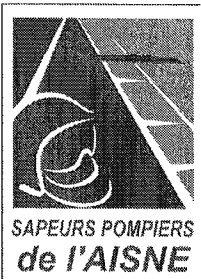
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- D'augmenter l'AP n° 10 construction du centre de secours de Crépy comme suit :
 - AP : + 35 700 €
 - CP 2015 : + 35 700 €
- D'augmenter l'AP n° 11 construction du centre de secours de Ribemont comme suit :
 - AP : + 20 000 €
 - CP 2015 : + 20 000 €
- De modifier la répartition des CP de l'AP n° 20 construction du centre de secours de Laon comme suit :
 - CP 2015 : - 55 700 €
 - CP 2018 : + 55 700 €

La nouvelle répartition des crédits de paiement sur ces trois AP est jointe en annexe.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 10	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 juin 2015		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 17
Votants : 17

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le
22 JUIN 2015

Le 8 juin 2015 à 16 h 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni salle La Fontaine à l'Hôtel du Département à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

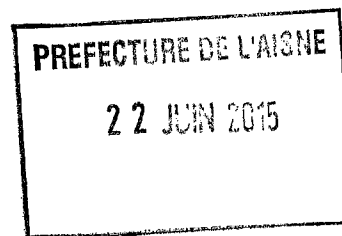
Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, ~~Daniel GARD~~, Marcel LALONDE, ~~Gérard DOREL~~, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

Monsieur Raymond LE DEUN, Préfet de l'Aisne, excusé



III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Commandant Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Commandant Roger MICHAUX, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Excusé(s) : MM. Christian CROHEM, Daniel GARD, Gérard DOREL.

Assistaient à la séance : M. Patrice LEROY, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY,
MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, M^{me} Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**REVISIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES TRAVAUX NEUFS ET
REHABILITATIONS – CENTRES DE SECOURS DE CREPY – RIBEMONT ET LAON**

Vu le rapport n° 10 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

... / ...

- D'augmenter l'AP n° 10 construction du centre de secours de Crépy comme suit :
 - AP : + 35 700 €
 - CP 2015 : + 35 700 €
- D'augmenter l'AP n°11 construction du centre de secours de Ribemont comme suit :
 - AP : + 20 000 €
 - CP 2015 : + 20 000 €
- De modifier la répartition des CP de l'AP n° 20 construction du centre de secours de Laon comme suit :
 - CP 2015 : - 55 700 €
 - CP 2018 : + 55 700 €

La nouvelle répartition des crédits de paiement sur ces trois AP est jointe en annexe.

Le Président,



Nicolas FRICOTEAUX

NOUVELLE REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT 2015 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018	TOTAL
CENTRE DE SECOURS DE CREPY AP N° 10	ANCIEN	496,34 €	9 341,07 €	71 475,40 €	338 687,19 €				420 000,00 €
	NOUVEAU	496,34 €	9 341,07 €	71 475,40 €	241 509,23 €	35 700,00 €			455 700,00 €
	REPORTS				97 177,96 €				
CENTRE DE SECOURS DE RIBEMONT AP N° 11	ANCIEN		19 962,34 €	1 508,14 €	478 529,52 €	100 000,00 €			600 000,00 €
	NOUVEAU		19 962,34 €	1 508,14 €	8 763,54 €	120 000,00 €			620 000,00 €
	REPORTS				469 765,98 €				
CENTRE DE SECOURS DE LAON AP N° 20	ANCIEN					1 000 000,00 €	1 972 000,00 €	223 871,53 €	5 355 000,00 €
	NOUVEAU				2 103 428,47 €	1 000 000,00 €	1 972 000,00 €	279 571,53 €	5 355 000,00 €
	REPORTS								